

E-justice - Annuaire des notaires européens

- [Gesetzesneuigkeiten](#) [1]



Fre, 01/06/2012

Le notariat européen a mis en ligne l'annuaire des notaires d'Europe qui permet de trouver, dans l'Union européenne, les coordonnées d'un notaire qui parle la langue de son choix. Ce service, financé en partie par les institutions européennes, renseigne sur les coordonnées de contact et indique également les langues parlées par le notaire. L'utilisation de l'annuaire implique de sélectionner l'une des 23 langues officielles de l'Union européenne, un pays (accessoirement une ville) où l'on souhaite trouver un notaire.

<http://www.annuaire-des-notaires.eu/> [2]

- [Gesetzesneuigkeiten](#)

Quellen-URL (abgerufen am 06/04/2025 - 17:56): <https://europe-recouvrement.eu/de/node/434>

Verweise:

[1] <https://europe-recouvrement.eu/de/actualites/actualites-legislatives>

[2] <http://www.annuaire-des-notaires.eu/>